

N° DEL 2014.09.24/138

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 24 septembre 2014** à 17h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	18/09/2014
Affichage	18/09/2014

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	25	8

Etaient Présents : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, PEYTHIEU Eric, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, FABRE Mireille, PICAT RE Alessandro, DAZIN Florian.

Etaient Représentés :

CIUPPA Marcel pouvoir à GUERIN Nicole.
ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed.

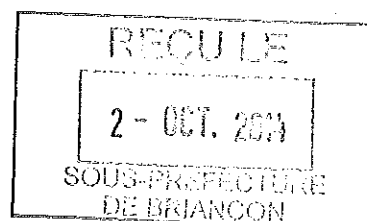
**THEME : CULTURE ET
HANDICAP 1.**

**OBJET : FESTIVAL ART ET
HANDICAP EDITION 2014.**

Absents-Excusés :

CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, BREUIL Marc, ARMAND Emilie.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Marie MARCHELLO.

Pour la journée nationale du handicap, la Ville de Briançon œuvre à nouveau pour l'édition 2014 du Festival « Art et handicap » le 29 novembre 2014, axée cette année sur le thème de la musique.

Les objectifs de la manifestation sont les suivants :

- promouvoir les pratiques artistiques et les productions réalisées par les artistes en herbe et accomplis,
- sensibiliser un large public sur les capacités créatrices des personnes handicapées par la diffusion de leurs œuvres dans le réseau culturel ordinaire,
- rendre le spectacle accessible à tout public,
- proposer une image valorisante du handicap par le biais d'échanges, de rencontres avec un large public et contribuer à favoriser l'insertion sociale et culturelle de la personne.

Cette journée offre de véritables passerelles entre les champs associatif, sanitaire et social, les mondes de l'éducation, de l'entreprise et le secteur culturel, pour sensibiliser les acteurs institutionnels, culturels et le grand public, à la nécessité de mettre en application la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

L'opération organisée et portée par la Ville, propose pendant cette journée, en partenariat avec le théâtre du Briançonnais, plusieurs ateliers découvertes (le matin), le rendu du concours d'affiches, un spectacle interprété par les résidents des établissements briançonnais et un second spectacle joué par une troupe de semi-professionnels.

Le coût de l'opération est estimé à 3 535 € € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet de l'édition 2014 du Festival Art et Handicap pour un montant total de dépenses de 3 535 € TTC.
- Dit que les crédits sont prévus au budget 2014 en section de fonctionnement.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

TRANSMIS LE 01 OCT. 2014
PUBLIÉ LE 01 OCT. 2014
NOTIFIÉ LE 03 OCT. 2014

Pour le Maire absent et par suppléance
Madame la Première Adjointe



Nicole GUERIN